



Appel à projets Québec-République Tunisienne 2022-2023

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Direction Générale de la Recherche Scientifique) informe que le Ministère des Relations Internationales et de la Francophonie lance l'appel à projets Québec-République Tunisienne 2022-2023. Cet appel vise à :

- Renforcer les échanges institutionnels entre le Québec et la République Tunisienne en appuyant l'accomplissement d'activités structurantes susceptibles d'engendrer des retombées directes dans des secteurs d'intérêt réciproques.
- Encourager le partage des expertises et le développement de partenariats durables.
- Augmenter la mobilité internationale des jeunes, des chercheurs, des entrepreneurs, des artistes et des étudiants.

Les collaborations virtuelles et l'organisation d'activités de formation ou de partage d'expertise en ligne sont encouragées.

Cet appel à projets vise les secteurs suivants :

- Agriculture, bioalimentaire et sécurité alimentaire
- Culture
- Éducation, formation et enseignement supérieur
- Environnement
- Entrepreneuriat
- Technologies de l'information et des communications et du numérique

Pour être admissibles, les projets doivent :

- inclure au moins un partenaire tunisien;
- s'inscrire dans l'un des secteurs ciblés ou répondre aux orientations générales du présent appel à projets;
- être réalisés entre le 1er avril 2023 et le 31 mars 2024;
- engendrer des retombées tangibles mutuellement bénéfiques pour les partenaires québécois et tunisiens.

Pour obtenir un soutien financier, les projets doivent être présentés par des citoyens canadiens ou des résidents permanents du Canada vivant au Québec.

Les dossiers doivent être transmis au plus tard le **20 janvier 2023**.

De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante:
<https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/aide-financiere/appels-projets-international>